

*DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES*  
*Extrait du Registre*  
*des délibérations du Conseil Communautaire*  
*de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON*

**SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.*

*Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN*

*Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.*

*Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.*

*Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.*

**RAPPORT N° 2025/79 : Approbation du Compte Administratif 2024 : Budget annexe  
 Mobilité Transports**

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Madame EYMEOD, Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame EYMEOD, Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Considérant** que Christian DURAND a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

**Considérant** que Chantal EYMEOD, Présidente, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Christian DURAND pour le vote du compte administratif

La présentation du compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent		239 290.11		29 285.37		268 575.48
Affectation du résultat		10 864.78				10 864.78
Résultats reportés		239 290.11		18 420.59		257 710.70
Opérations de l'exercice	93 023.84	13 360.09	827 479.53	978 893.63	920 503.37	992 253.72
<b>TOTAUX</b>	<b>93 023.84</b>	<b>252 650.20</b>	<b>827 479.53</b>	<b>997 314.22</b>	<b>920 503.37</b>	<b>1 249 964.42</b>
Résultats de clôture		159 626.36		169 834.69		329 461.05
Restes à réaliser	180 179.40				180 179.40	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>273 203.24</b>	<b>252 650.20</b>	<b>827 479.53</b>	<b>997 314.22</b>	<b>1 100 682.77</b>	<b>1 249 964.42</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>20 553.04</b>			<b>169 834.69</b>		<b>149 281.65</b>

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après avoir délibéré, **DECIDE par 33 voix « pour » et 1 « abstention » :**

- **DE CONSTATER**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser
- **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Ainsi fait les jours, mois, an susdits.**



**La Présidente,**

**Chantal EYMEOUD**